

CARTE OU CHÈQUE UPDÉJEUNER C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

#DuBienAuQuotidien



« L'avantage social préféré des français ! »



#1 LES POINTS FORTS

ACCESSIBLE À TOUS



A partir d'1 salarié
Temps plein, temps partiel,
CDI, CDD, alternance, stagiaire...

UN LARGE RÉSEAU



220 000 points de
restauration partout en France

CO-FINANCÉ



Part employeur
entre 50 et 60%

Part salarié
part restante

EXONÉRÉ DE COTISATIONS



Dans la limite du plafond d'exonération
fixé à 5.55 €/jour/salarié

#2 POURQUOI CHOISIR UPDÉJEUNER ?

1/ Pour faire plaisir
à vos salariés en
augmentant leur
pouvoir d'achat.

2/ Pour favoriser vos
recrutements et
fidéliser vos talents.

3/ Pour ses avantages
économiques pour
votre entreprise.

4/ Pour sa rapidité
de mise en place et
sa gestion simplifiée.

#3 LA COMMANDE ET LA LIVRAISON

1

COMMANDE

Vous choisissez la
fréquence de vos
commandes

2

PAIEMENT

Vous choisissez le moyen
de paiement adapté

3

LIVRAISON

Sous 5 jours dès
réception de la
commande et du règlement

4

UTILISATION

au sein des commerce
affiliés en France



LES PETITS + DE LA CARTE UPDEJEUNER



Les avantages Utilisateur

- Une carte à puce avec le code confidentiel
- Un espace personnel disponible via Internet et l'application MonEspaceUp
- Consultation du solde à tout moment
- Historique des paiements visible en ligne
- Paiement fractionnable de 1 à 38 € par jour *

Les avantages Entreprise

- Pas de stockage
- Mise en opposition possible 24h/24 et 7j/7
- Gain de temps et davantage de productivité
- Pas de frais de livraison mensuelle
- Unique distribution par voie physique/postale
- Rechargement des cartes à distance

* Jusqu'à la fin de l'année 2020, les bénéficiaires de titres restaurant pourront dépenser 38 € par jour au lieu de 19 €, et ce, même le dimanche et les jours fériés.

UNIQUEMENT AVEC LA CARTE UPDEJEUNER

19 €
PAR JOUR



Plafond
habituel



38 €
PAR JOUR



Plafond
temporaire

EN PRATIQUE

1

Réception de la carte à domicile ou sur site.
Réception de 2 courriers avec identifiants et code confidentiel ainsi qu'un guide d'utilisation

2

Activation de la carte au premier paiement avec saisie du code confidentiel

3

Utilisation de la carte auprès des restaurants et commerçants affiliés

4

Report de titres effectué automatiquement chaque année

COMBIEN ÇA ME COÛTE ?



	SOLUTION NON EXONÉRÉE	SOLUTION EXONÉRÉE
Montant brut accordé par l'entreprise	100€	100€
Montant total investi	155€ 100€ + 55% charges patronales	100€
Montant net perçu par le salarié	76€ 100€ - 24% charges salariales	100€

RESTONS EN CONTACT

✉ solutionspme@up.coop

📍 up.coop/dirigeants-tpe-pme

☎ 0 811 87 87 87 Service 0,06 € / min + prix appel

REJOIGNEZ LA CONVERSATION

🐦 UP Coop

🌐 UP Coop



Ça fait du bien au quotidien